

## ► Décider pour votre quotidien

*Dans sa séance du 18 mai 2005, le Conseil municipal s'est engagé dans de nombreuses affaires courantes notamment en matière de travaux et de gestion des structures d'accueil des enfants.*

### EN BREF, LES AUTRES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Du 18 mai

► Pour assurer la continuité du service public, la Ville recrute chaque été du personnel saisonnier : 8 pour le service propreté, 4 pour les espaces verts, 8 pour le maintien à domicile, 17 pour le nettoyage des écoles, 3 pour les services administratifs.

► Dans le cadre de la création d'un Pôle solidarité regroupant les activités du Centre Municipal de Santé et du Centre d'Action Sociale, une subvention sera demandée au Conseil général des Hauts-de-Seine et au Conseil Régional pour appuyer ce projet et financer en partie les travaux de rénovation et d'agrandissement du CMS (rue Amaury Duval).

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu analytique de cette séance sur le [www.ville-montrouge.fr](http://www.ville-montrouge.fr).

La prochaine séance publique aura lieu le mercredi 29 juin à 20h (salle du Conseil – Hôtel de Ville) et sera présentée dans le prochain numéro de Montrouge Magazine.

Ces réunions du Conseil municipal sont publiques. Les sujets traités vous concernent, vous êtes invité à assister à ces séances. ■

## ► Place Emile Cresp

*Du 10 au 28 janvier dernier s'est déroulée une enquête publique relative au réaménagement de la place Emile Cresp. Les personnes intéressées ont pu faire part de leurs remarques sur le projet proposé par la Ville.*



Projet de la future Place Emile Cresp

L'objectif est d'offrir à Montrouge une grande place centrale. Ainsi, ont été programmés les démolitions des 34 et 36 avenue de la République. Une galerie commerciale le long de la rue du Colonel Gillon doit permettre de réinstaller les commerces existants.

Une inquiétude bien légitime s'est fait ressentir chez les commerçants de la place qui craignent voir la surface de leurs locaux diminuer dans la future galerie. Pour remédier à cela, Monsieur le Maire a donc rencontré le commissaire enquêteur puis les cinq commerçants concernés afin de présenter les plans des locaux commerciaux agrandis. D'autre part, les personnes âgées habitant actuellement dans les immeubles de la place Emile Cresp se sont naturellement interrogées sur les conditions de

leur relogement. Compte tenu de ces remarques, Madame le Commissaire enquêteur a émis un avis favorable sur le projet. Elle souligne l'importance des points de vue des riverains. La Ville s'engage donc comme elle en a l'habitude à apporter un soin particulier au relogement des personnes âgées ou fragiles concernées. ■



Actuelle place Emile Cresp

## ► Jeunesse Prévention : Derrière les jeux, des objectifs

*Le projet pédagogique Jeunesse et Prévention a été présenté au Conseil municipal. Il formalise les objectifs de la Ville de Montrouge dans ce domaine. En effet, à travers les activités et les jeux proposés, se cachent des objectifs éducatifs.*

### Gagner en autonomie

Les centres de loisirs maternels et élémentaires proposent aux enfants des activités les mercredis ou pendant les vacances. Il convient ici de rappeler les missions de ce service. Il permet d'offrir aux jeunes montrougiens des temps de loisirs et de vacances. Dans le respect des besoins caractéristiques de chaque classe d'âge, il est important de déve-



opper la capacité d'autonomie et la prise de responsabilité chez les enfants. A travers les activités proposées, ils gagnent en technique, en apprentissage. A terme, ils doivent acquérir des capacités d'expression et une certaine aisance sociale.

### Gagner en sociabilité

Les actions de prévention, menées par le Club 14-17 ou le dispositif VVV, sont quant à elles orientées sur le partage, l'équipe. En effet, les activités proposées tendent à favoriser la réussite scolaire d'une part et développer l'insertion d'autre part. Cela passe par un encouragement à la mixité filles/garçons et adolescents/pré-ado. Sans lutter contre les personnalités propres à chacun, les jeunes devront apprendre la vie en groupe, l'esprit d'équipe, la tolérance. ■

## ► Création d'un relais assistantes maternelles

*Actuellement 144 assistantes maternelles agréées exercent leur profession à Montrouge. Elles assurent l'accueil de 337 enfants de moins de 6 ans. Il s'agit d'un mode d'accueil largement répandu.*

Informations, conseils, partage d'expériences, il est apparu nécessaire de créer une structure pour permettre à ces assistantes maternelles de se retrouver entre elles et en présence de spécialistes de l'enfance.

Un relais d'assistantes maternelles va donc voir le jour très prochainement. Il s'agit d'améliorer la qualité d'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles. Ce relais permettra :

- ▶ d'établir des liens auprès des assistantes maternelles et des parents,
  - ▶ de conseiller parents et assistantes maternelles dans leurs démarches administratives et faciliter la relations employeur/employée.
- Cette nouvelle structure fera l'objet d'une procédure d'agrément par la Caisse d'Allocation Familiale. Le Conseil municipal a approuvé la gestion d'un relais d'assistantes maternelles par l'association Relais Parents Enfants. ■

### SUBVENTIONS PERÇUES : DES RÉSULTATS CONCRETS

*Nous vous annonçons régulièrement dans cette rubrique les subventions demandées par la Municipalité pour financer les projets de la Ville. Nous vous proposons cette fois le point sur les résultats obtenus auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine :*

- ▶ Aménagement de la voirie rues Racine et Périer : 57 169 €
- ▶ Réhabilitation du stade Maurice Arnoux : 128 719 €
- ▶ Refection de la Chaufferie de l'Ecole Raymond Queneau : 32 006 €
- ▶ Création de l'école Maurice Arnoux (restauration scolaire, etc.) : 255 015 €
- ▶ Extension de la maternelle Berthelot : 343 011 €
- ▶ Extension de la maternelle Haut-Mesnil : 343 011 €
- ▶ Réalisation de l'hôtel d'activité, rue François Ory : 457 347 €
- ▶ Réhabilitation de la piscine : 228 674 €

D'autres subventions sont destinées au fonctionnement quotidien des services :

- ▶ Programmation culturelle : 37 965 €
- ▶ Bibliothèque Discothèque : 11 571 €
- ▶ Ecole des sports : 1 260 €
- ▶ Planning familial : 22 000 €
- ▶ Aides ménagères et recensement des personnes isolées : 1 523 €
- ▶ Crèches Candas, Carvès, Anne De gaulle, Hyppolite Mulin, 11 novembre et familiale : 550 197 €
- ▶ Jardins d'enfants Boileau, Renaudel et Henri Ginoux : 104 066 €